

L'agriculteur, chez nous, joint à son habileté, sa vaillance et sa ténacité, un esprit d'initiative peu ordinaire, et je n'en veux pour preuve que le monument qu'il a érigé à Saint-Bruno, en construisant ce magnifique abattoir qui porte le nom de Chaîne Coopérative du Saguenay. Mille huit cent membres ont coordonné leurs efforts, leur énergie et leur capital pour édifier cette construction de \$800,000. On prévoit qu'en 1952, on y abattra plus de 50,000 têtes: porcs, bœufs ou moutons. Cette réalisation, il est vrai, fut facilitée au début par un octroi fédéral de \$115,000, mais je dois rendre justice aux cultivateurs de ma région et dire qu'ils ont été les principaux artisans de la réussite de cette entreprise. Ils ont donné aux autres Canadiens un exemple de foi dans l'avenir de leur pays, un exemple de coopération, d'initiative et de prévoyance.

Si l'agriculture a été la principale source de revenus au Lac-Saint-Jean, durant le premier siècle, la région semble promise à un merveilleux développement industriel.

L'*Aluminum Company of Canada* a fait œuvre de pionnière dans ce domaine. C'est elle qui, la première, a découvert les énormes possibilités industrielles de cet immense bassin de 10,000 milles carrés.

Les ingénieurs de l'*Aluminum Company* ont sillonné la région en tous sens, et les rivières qui alimentent le lac, tout autant que celles qui le relient à la mer, ont révélé un potentiel d'énergie électrique considérable. Nous avons vu d'abord l'érection, à l'Isle-Maligne, d'une centrale d'une capacité de 540,000 chevaux-vapeur, ce qui a valu à Riverbend un moulin à papier où l'on produit chaque jour plus de 700 tonnes de papier journal.

En vue d'assurer un débit constant aux grandes centrales hydro-électriques et de régulariser le niveau du lac Saint-Jean en tout temps de l'année, un gigantesque barrage a été construit sur la rivière Péribonka, à l'endroit surnommé Passe Dangereuse. En réalité, on peut emmagasiner dans tout le bassin du Lac-Saint-Jean 400 milliards de pieds cubes d'eau. Les derniers développements dans le domaine de la houille blanche consistent en deux barrages situés sur la rivière Péribonka, lesquels sont actuellement en voie de construction à la Chute-du-Diable et à la Chute-Savane. Personne n'ignore que l'*Aluminum Company* dépense actuellement pour le harnachement de ces chutes une somme approximative de 100 millions de dollars.

Avec ces ressources hydro-électriques, il va de soi, cette compagnie emploie l'énergie qu'elle produit. C'est ainsi qu'en 1943, elle érigeait à l'Isle-Maligne une vaste usine d'aluminium. Un agrandissement en cours triplera la production de ces dernières années. D'ail-

leurs, les nouveaux barrages, qui se termineront au cours des années 1952 et 1953, augmenteront la capacité de production hydro-électrique de 500,000 chevaux-vapeur, et des usines viendront s'implanter dans le comté comme supplément naturel et logique de tous ces développements.

La population augmente tous les ans et le Parlement canadien, en 1947, a voulu consacrer d'une façon officielle le prodigieux développement de la région du Lac-Saint-Jean en doublant le nombre de ses représentants, ce qui m'a d'ailleurs valu l'honneur de siéger dans cette Chambre.

J'ai mis quelque insistance à vous décrire le développement industriel de ma circonscription; c'est que le tableau du progrès qui se réalise dans ce coin de notre patrie représente très bien le progrès que l'on voit par tout le pays.

J'allais oublier de vous signaler les grandes réserves forestières qui permettent aux cultivateurs, durant la saison morte, et aux bûcherons de profession de retirer un gain considérable mais bien mérité. En 1950, le Gouvernement élargissait les cadres de l'assurance-chômage et acceptait d'appliquer cette loi aux bûcherons. Cette classe de travailleurs méritait davantage l'attention du Gouvernement, à cause du caractère passager et incertain de son emploi. En ajoutant les bûcherons au nombre de ceux qui bénéficient des dispositions de la loi, le Gouvernement a fait preuve de sagesse et de prévoyance.

La nomenclature des richesses que renferme le Lac-Saint-Jean serait incomplète si je ne vous parlais pas du bleuets. En plus d'être un fruit succulent et délicieux, le bleuets, que l'on a surnommé la manne bleue, rapporte à notre population un revenu annuel d'au moins un million de dollars, qui s'est même élevé, en 1945, à deux millions et demi.

Je ne puis vraiment clore mes observations relatives au comté de Lac-Saint-Jean sans vous parler de son élément le plus stable, de son actif le plus important, sa population.

Elle est presque entièrement d'origine française; elle est agricole dans une proportion de 60 p. 100; elle est saine, intelligente, débrouillarde et elle a conservé les meilleures traditions françaises. La paroisse-mère du comté, Notre-Dame d'Hébertville, détient un record pour la natalité: on me rapporte que la moyenne par famille est de dix enfants, et que 50 p. 100 de sa population est d'âge scolaire. La classe ouvrière est laborieuse et respectueuse des lots. Elle reconnaît la liberté d'entreprise, mais défend avec opiniâtreté son droit à la liberté syndicale. On peut affirmer, d'une façon générale, que